

Compte-rendu du CE du 24 février 2026

VIE DE L'ENTREPRISE

- Il a été demandé aux journalistes CDD de remplir une déclaration pour éviter les conflits d'intérêts. La même demande sera bientôt adressée aux PTA en CDD.

- ✓ *Les élus font remarquer que la notion de « conflits d'intérêts » n'est pas claire pour tous. Bénévolats, collaborations extérieures... Le champ d'application est vaste. La direction précise que lorsqu'on a un compte sur les RS et qu'on est associé à NC la 1ère, on doit rester neutre. La direction demande également de lui signaler si un(e) salarié(e) a un(e) conjoint(e) qui se présente aux élections.*

- Les jeux du Pacifique, qui se dérouleront en juillet 2027 en Polynésie, sont en cours de négociation avec les organisateurs.
- Le prochain CE du 24 mars sera spécialement consacré au budget et aux finances.
- Atelier de création numérique pour les salariés volontaires : après concertation, l'objectif sera de faire trois projets dans l'année.

• Direction technique

- Déploiement de six équipements 4G
- Mise à disposition de nouveaux enregistreurs radio d'ici au 10 mars. Un accompagnement sera proposé pour la prise en main de l'outil.
- Travaux KB rédaction : remis en service.
- Grand nettoyage des sols réalisé.
- Grand nettoyage contre les insectes en prévision.

• RH

- Poste de responsable d'édition : le choix se porte sur Stéphanie Chenais, la direction attend un retour de Paris.
- Poste de journaliste/rédacteur à Koné : les entretiens sont terminés. Le recrutement dépendra du poste de JRI à Nouméa car certains candidats ont répondu sur les deux postes.
- Poste de JRI à Nouméa : la direction espère donner une réponse en mars.
- Chargée de mission pour assister Claire-Lyse (administration de production).
- Ancien poste de Kathlyn : sera-t-il conservé ? Pour l'instant, ses missions sont réparties entre plusieurs personnes (Alexandra, chefs de service...). Toute décision devra être validée par la direction Outre-mer.
- Poste de scripte : deux personnes seront formées afin d'avoir un vivier de CDD, puis, dans un second temps, le poste sera ouvert et pourra bénéficier à la personne la plus investie.
- Départ à la retraite de Thierry, officiellement au 31 mars.
- Poste de Claire/montage bandes annonces : du montage supplémentaire (5 jours) est prévu chez les monteurs, pour le moment. A voir si besoin d'un CDD. A termes, l'objectif est de développer des supports transverses comme pour les réseaux.

- ✓ *Les élus demandent à la direction de clarifier sa politique en matière de recrutement par rapport à l'emploi local. La direction répond qu'elle s'appuie uniquement sur la loi (10 ans) et non sur le lieu de naissance ou la citoyenneté calédonienne.*
- ✓ *Les élus demandent également à la direction d'entendre et d'accompagner au maximum le souhait des salariés d'évoluer dans l'entreprise Ex. avec le poste de responsable d'édition. La direction assure que son objectif est de faire monter en compétences les salariés. De nouveaux accompagnements à l'édition vont être proposés après les municipales.*

- Formations de mars : cursus finances à Paris (Norbert), droit à la commande publique, délégation à la lutte contre le sexisme les 26 et 27 mars.

- CSE Central extraordinaire le 27 mars en visio à Paris.

- CSE Central les 9 et 10 avril à Paris.

VIE DU CE

- Soirée Afterwork aux restaurant « Les 2 Coqs » vendredi 27 février, Quai Ferry, à partir de 18h. Participation de 1 000 F. *Pensez à vous inscrire !*

- Première réunion de la commission des œuvres sociales présidé par Kaïo : avec Séraphine, Lisa, Julie Straboni, Alexandra, Coralie. L'objectif est de proposer, si possible, une animation par mois.

- Centre de vacances à Poé : installation de lampadaires et de caméras en prévision pour faire face aux problèmes de sécurité en recrudescence.

EMPLOI

Au 31 décembre 2025, l'entreprise comptait un effectif de :

- 136 permanents, dont 5 à temps partiel.
- 49,3 % de femmes (parmi les effectifs permanents)
- 139,5 ETP en moyenne (122,9 ETP permanents + 16,6 ETP non permanents) : soit une baisse de 2,5 ETP moyen (-0,6 PTA et -1,9 journaliste) par rapport au 31 décembre 2024.
- 88,1 % d'effectifs permanents/11,9 % d'effectifs non permanents
- 10 arrivées (dont 9 CDD transformés en CDI) contre 5 départs
- Nombre d'heures supplémentaires en baisse de 32,4 %

SITUATION DE L'EMPLOI NON-PERMANENT

En nombre de jours payés à l'année :

- 817 pour les cachetiers
- 2 148 pour les journalistes
- 2 705 pour les PTA

Total : 5 672 jours en 2025 contre 4 468 jours en 2024.

- ✓ *Les élus font observer que pour les journalistes, cela représente 11 ETP à l'année, si l'on se base sur une moyenne de 190 jours par an. C'est beaucoup ! La direction répond qu'il y a beaucoup d'arrêts maladie dans la rédaction.*

REGLEMENT DES OEUVRES SOCIALES

Parmi les principales nouveautés :

- La prime de 50 000 F à la naissance est étendue à l'adoption.
- La prise en charge des séances de cinéma change de formule pour le Cinécité : il n'y aura plus de carte, mais les salariés pourront se faire rembourser le ticket à hauteur de 1 000 F/séance. Rien ne change pour Origin Cinéma : 500 F le ticket à acheter auprès du CE.

QUESTIONS DIVERSES

- En cas de besoin de soutien psychologique (pour des raisons personnelles ou professionnelles), l'entreprise rappelle qu'elle prend en charge gratuitement 5 séances. Une nouvelle communication sur ce sujet sera faite.
- Prime repas quand la cafétéria est fermée ? La direction se renseigne et apportera une réponse prochainement au CE.
- Prime week-end : elle est versée quand les TDS sont validés par le chef de service

Vos représentantes SNJ au CE :
Brigitte Whaap (délégue syndicale)
Coralie Cochin (titulaire)
Nadine Goapana (suppléante)